

Versailles 3 rue D. de Luze

18 Janv. 1909.

Monsieur,

Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit: j'ai promis une conférence à une VP qui m'a manifesté des sentiments de sympathie, de la ferai.

Malheureusement, après la publicité que vous avez donnée à vos attaques contre M. V. Ma, il me paraît un effort superflu de lui communiquez votre lettre qui ne lui apprendrait rien.

Pour le fond de votre différend avec lui, je vous répète que je n'ai pas la science de jugement suffisante pour en pouvoir juger et que d'ailleurs je me garderais d'y prendre part. Permettez-moi seulement de vous dire et cela par expérience personnelle que les meilleurs causes ne peuvent que gagner à être défendues avec

avec une grande modération. Je forme et
je pense que elle peut être parfois gâtée par trop
d'ardeur combattive. Et puis, bien que je
ne sache point du tout quels peuvent être
vos droits sur la "Coopération des Solés" je ne
m'explique pas très bien comment une
coopération peut être la propriété d'un seul.
D'ailleurs le titre Coopération des idées n'est
pas spécial au faubourg St Antoine: en arrivant
à Versailles je l'ai trouvé appliqué à l'V P
de cette ville. Ety. vous aussi l'accuser de
plagiat? Enfin, j'ai trop l'honneur de
l'imperialisme pour approuver l'imperialisme
V P c'est-à-dire la conception, analogue à celle
de l'Union des vertus de laquelle une public
propriétaire abdique entre les mains d'un directeur
irresponsable et qui lui distribue à son gré la
main intellectuelle. Puisque c'est là votre
idée, et d'après les brochures même que vous
m'avez envoyées je ne dirai jamais des vôtres.
et je pense que si les notions morales

vous paraissent s'obscurcir s'obscurti-esse
peut-être en vous. Je vous considérais après
votre première lettre comme un mécontent
égari fus qu'à de basses manœuvres. Je
crois que ce jugement était faux, mais je
vous tenis pour un autoritaire à qui
l'orgueil a fait perdre le sens des réalités
libérales qu'il avait d'abord séduites: c'est
un naufrage que je regrette pour vous.

Avec mes meilleurs sentiments

~~A. Malouin~~

T. S. Je vous ferai observer que les adresses
notées à l'occasion de mon cas en faveur de la
liberté des professeurs menacent pas les libertés
d'étude et les injures administratives ne sont pas
des manifestations politiques. Voilà encore une
confusion de notions morales! Je doute que je
en sois pas pour qui vous attribuez à votre OP
le mérite de la manifestation de l'émancipation
des instituteurs. Est-ce que le fait de se réunir
dans votre local vous donne aussi un droit de
propriété sur cette salle là?